

Cette option de 4 heures, en 5^{ème} et 6^{ème}, est axée sur les médias et les différents langages de communication.

1. Devenir acteur de la société, plutôt que simple spectateur, commence par la lecture de ce qu'on appelle communément le 4^{ème} pouvoir, c'est-à-dire **la presse**. Comment fonctionne-t-elle ? Qui sont les journalistes ? Comment évolue-t-elle ? L'étude critique des quotidiens permet de faire le point, en plus d'un test d'actualité hebdomadaire. La télévision et la radio, avec un détour par Internet, sont aussi passés à la moulinette. Comparer les journaux télévisés d'une chaîne privée ou du service public, comprendre le fonctionnement de Wikipédia ou encore réaliser une émission radio peuvent être autant d'approches pour exercer un esprit critique.
2. **La publicité** exerce un indéniable pouvoir. En sommes-nous suffisamment conscients ? Une plongée dans le fonctionnement de la publicité s'impose à travers des thèmes comme la représentation de la femme ou les jeunes, cibles des publicités pour l'alcool. Cette partie du cours est aussi une approche d'une analyse de l'image, avec un détour par **la photographie**.
3. **La bande dessinée** est langage à part entière. De nombreux grands auteurs sont belges, et même originaires de la région verviétoise. C'est l'occasion de les rencontrer, mais aussi de décortiquer le langage des bulles, d'imaginer un scénario de bande dessinée ou encore de visiter le Musée Hergé.
4. L'option Arts d'expression fait aussi son **cinéma**. Vision et analyse de films sont à l'affiche de la 6^{ème}, ainsi qu'une approche historique du 7^{ème} Art.
5. Enfin, le cours d'Arts d'expression est aussi un **espace de créativité**. Exercices d'expression orale, écrite et corporelle alternent avec la participation à des projets avec différents partenaires (réalisation d'un panneau en céramique sur les droits de l'homme apposé dans le hall de la gare de Verviers, participation à un concours de paroles et de musique « Tous ces maux d'amour » initié par la Communauté française et la Ville de Verviers...) . La réalisation d'un court-métrage audiovisuel est proposé en 6^{ème} et un projet de théâtre autour du droit de vote pour les 5^{ème} a été rentré dans le cadre du nouveau décret Enseignement-Culture qui veut créer des ponts entre les mondes culturels et scolaires.